



René Tissot

Des ronds dans l'eau

La crise de Bel-Air ne peut être circonscrite à la psychiatrie : c'est toute la mare hospitalière qui risque d'être remuée.

Et si Aloys Werner, tout au plaisir de mouiller René Tissot, nous offrirait bientôt celui de voir l'arroseur arrosé ? Le conseiller d'Etat genevois, en publiant l'accablant rapport d'une commission d'enquête sur les institutions universitaires psychiatriques (IUPG) du canton (TVB No 120, notre dossier), a déclenché un processus de mise en cause, par cercles concentriques, de pouvoirs dont il est, tout à la fois, un rouage d'importance et un symbole éclatant. On ne va pas s'en plaindre, on va plutôt pousser au mouvement.

Le point, pour aujourd'hui, sur les premiers remous. Tandis que 190 employés de la clinique de Bel-Air (20 o/o du personnel) apportaient par lettre ouverte leur soutien au professeur Tissot, l'ADUPSY (1), l'Association des médecins progressistes (AMP) (2), le groupe Bel-Air du syndicat de la fonction publique VPOD et la section genevoise de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) (3) tenaient conférence de presse et publiaient leurs prises de position.

Un abcès qui dure

Primo, l'établissement des responsabilités. Tout le monde conteste la date choisie par la commission d'enquête (1976 : départ du professeur Ajuriaguerra, création pour Tissot d'un poste de directeur médical de Bel-Air) pour fixer le début de la dégradation des choses. Cette datation, il est vrai, offre aux enquêteurs l'avantage de faire une fleur à la Faculté de médecine, qui proposait à l'époque une autre organisation; elle permet à Werner de regretter que le grand "Aju" ait pesé de tout son poids pour régler de si fâcheuse manière sa succession; elle donne à penser, finalement, que tout le problème est issu de la conjonction d'un homme — Tissot — et d'une fonction — direction médicale de la clinique — incompatibles.

Mais sans remonter à la nuit des temps asilaires, les organisations susnommées attestent facilement que le malaise psychiatrique genevois est bien antérieur au départ d'Ajuriaguerra. Rappelera-t-on, pour Bel-Air, que l'évocation romancée de son ap-

prentissage d'infirmier en psychiatrie par l'écrivain Gérard Lucas (*l'Abcès*), livre qui fit scandale, remonte à 1964 ? On nous permettra bien la coquetterie de citer encore, pour les liens entre Bel-Air et l'extérieur, un certain TVB-mensuel de l'été 1973 (*Le préau des fous*, épuisé, merci).

Cette querelle de date, en réalité, traduit simplement le refus de laisser s'amorcer une opération de type "bouc émissaire", soit sur le dos d'Ajuriaguerra qui aurait mal préparé sa succession, soit sur le dos de Tissot qui en aurait imprudemment accepté la moitié. Et si les choses ont empiré, note la VPOD, "*le Conseil d'Etat, le chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, la majorité de la commission administrative des IUPG, la direction des IUPG et la direction infirmière centrale de la clinique... en portent tous leur part de responsabilité*". On fait porter le chapeau à Tissot, renchérit l'AMP, "*comme si, avant lui, on avait des institutions psychiatriques au-dessus de toute critique!*" Dont acte aux supporters du monsieur.

Pour autant, bien sûr, les organisations ne volent pas au secours du directeur de Bel-Air : la VPOD se distance expressément de la campagne de soutien amorcée à la clinique ("*une lettre ouverte émanant de cadres...*"), et l'AMP, superbe, "*ne peut que demander que justice soit faite*". Vrai, l'inculpation du professeur n'est pas pour demain, s'il faut en croire les lenteurs de l'instruction judiciaire ouverte après la mort d'Alain Urban, membre de l'ADUPSY, lors d'une cure de sommeil. Mais enfin, ceux-là même qui, critiques envers Tissot, refusent de voir régler toute l'affaire par son sacrifice expiatoire, ne seraient pas choqués de le voir sanctionné, dans les formes adéquates, autrement qu'à titre symbolique. Voilà pour les comptes en suspens.

Les trois pouvoirs

Pour l'aménagement à venir des institutions psychiatriques ? Deux évidences : la nécessaire consolidation d'un "pouvoir infirmier" face au pouvoir médical, et celle d'un "pouvoir usager" face au pouvoir de l'institution, se résolvent en une troisième. On ne fera pas une psychiatrie progressiste à l'intérieur d'une médecine autoritaire dans un Etat conservateur. C'est bien là qu'on attend le président Werner.

Côté infirmier, affaire de sous d'abord. Il est impératif, il est urgent d'augmenter les effectifs si l'on ne veut pas retomber dans les pratiques... hospitalo-carcérales dénoncées par la commission d'enquête. Mais, que l'on sache, le candidat Aloys Werner ne s'est et n'a jamais été présenté comme le champion de l'Etat social ni du développement du secteur public. Le président Werner ne s'est pas signalé non plus par une vigoureuse critique de la modération des dépenses sociales.

Plus loin que les questions d'effectif, donc d'argent, celles du statut et du pouvoir des infirmiers dans l'institution médicale sont décisives, au regard de l'ASI. En jeu, la reconnaissance de l'autonomie de la profession infirmière, son droit de participer activement aux décisions thérapeutiques, sa capacité à régler la formation professionnelle et continue indépendamment des contraintes, dogmes et normes fixés par les "utilisateurs" médecins... On se réjouit d'y voir un ex-grand patron de service hospitalier. Quant à la transcription de ces exigences d'autonomie en termes de droits syndicaux (liberté d'expression, etc.), on est curieux de voir si le président Werner, qui a licencié les yeux fermés un enseignant dans un centre de réadaptation pour invalides (TVB No 118, du 4 septembre), y applaudira de grand coeur.

Au-delà de la psychiatrie

Côté usagers, cela ne sera pas de la tarte non plus. Toutes déclarations humanistes faites sur la prise en compte de la personnalité du malade et non de son seul symptôme, comment assurer ses droits dans l'hôpital ? Et surtout, comment admettre qu'il y ait là une réglementation propre à l'hôpital psychiatrique, et ne bénéficiant pas au malade de l'hôpital général ? L'abus de pouvoir sur le patient de Bel-Air, finalement, n'est-il pas l'expression paroxystique de l'abus de pouvoir commis continuellement, en douceur, par toute institution hospitalière qui rabote la personnalité des gens pour faciliter son propre fonctionnement ?

L'AMP songe à proposer, aux forces de gauche, le lancement d'une initiative populaire propre à garantir par la loi, et non plus seulement par de fragiles règles éthiques, les droits de la personne hospitalisée. Chiche que le citoyen Aloys Werner comptera parmi les premiers signataires ?

Jean Steinauer

(1) ADUPSY : cp 316, 1211 Genève 25.

(2) AMP : cp 9, 1211 Genève 6.

(3) ASI : place Claparède 4, 1205 Genève.